



Service Administration
N/réf. Boris Clerc
N° tél. 027 743 43 07
E-mail b.clerc@saillon.ch

Aux Bourgeois et
Aux Citoyens
de la Commune de Saillon

Saillon, mai 2021

COVID 19 – Tenue des assemblées bourgeoisie et primaire

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire due au Covid-19, le Conseil d'Etat du canton du Valais autorise les bourgeoisies et communes à tenir leurs assemblées législatives.

Les assemblées législatives bourgeoisie et primaire doivent donc avoir lieu dans le respect des règles de protection usuelles. Elles ont été fixées, pour notre commune, le 8 juin 2021 à la grande salle de la protection civile à, respectivement, 18h45 et 19h30.

Les mesures suivantes seront prises :

- Les citoyens-ennes doivent se désinfecter les mains en entrant et en sortant ;
- Le port du masque facial est obligatoire ;
- Un contrôle des présences sera effectué ;
- Les places seront le plus possible espacées ;
- Les rassemblements, embrassades, poignées de mains seront interdits ;
- Les déplacements durant « l'entre-séance » sont interdits ;
- Les participants doivent observer les instructions des autorités.

Le Conseil Municipal est conscient des efforts demandés à sa population. La lutte contre l'épidémie réside dans un comportement adéquat de tout un chacun-e.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées accompagnées de nos vœux de santé.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Le Président
Charles-Henri Thurre



Le Secrétaire
Boris Clerc